



**HAL**  
open science

**Silvia Marton, La construction politique de la nation. La nation dans les débats du Parlement de ma Roumanie (1866-1871)**

Antoine Roger

► **To cite this version:**

Antoine Roger. Silvia Marton, La construction politique de la nation. La nation dans les débats du Parlement de ma Roumanie (1866-1871). *Les Annales. Histoire, sciences sociales*, 2013, 68 (2), pp.554-555. <halshs-00840118>

**HAL Id: halshs-00840118**

**<https://shs.hal.science/halshs-00840118v1>**

Submitted on 7 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Compte rendu : Silvia Marton, La construction politique de la nation. La nation dans les débats du Parlement de la Roumanie, 1866-1871, Iași, Institutul European, 2009, 439 p., Annales. Histoire, Sciences Sociales, 68e année, 2013

### **Antoine ROGER**

Cet ouvrage, tiré d'une thèse de doctorat, vise à caractériser l'articulation observée dans la seconde moitié du XIXe siècle entre la mise en place des structures de l'État-nation roumain et l'« apprentissage du parlementarisme ». Aux termes du traité de Paris de 1856, les principautés de Valachie et de Moldavie obtiennent la garantie des grandes puissances occidentales, en lieu et place du protectorat russe sous lequel elles étaient jusqu'alors placées, de se prononcer sur leur organisation politique. En 1857, elles adoptent une résolution d'union en un seul État. En 1858, la convention de Paris avalise ce choix et donne forme aux principautés unies de Valachie et de Moldavie. En janvier 1859, Alexandru Ioan Cuza est porté sur le trône. Il doit abdiquer en février 1866, sous la pression d'une coalition formée par les libéraux et les conservateurs. Le prince de Hohenzollern-Sigmaringen lui succède sous le nom de Carol Ier. Les bases politiques et institutionnelles du nouvel État sont alors jetées, en même temps qu'un appareil législatif est mis en place pour définir les critères d'appartenance à la nation roumaine.

L'étude de Silvia Marton se concentre sur cette séquence : elle porte sur l'activité des parlementaires entre la première réunion de l'Assemblée constituante le 28 avril 1866 et la nomination de Lascăr Catargiu à la tête d'un gouvernement soutenu par une large majorité conservatrice, le 11 mars 1871 – cette dernière date marquant le terme d'une période d'instabilité gouvernementale et consacrant un large accord sur la légitimité de la nouvelle monarchie. L'ouvrage s'attache ainsi à décrire la genèse d'un « régime consolidé » (p. 37). Il mobilise, pour ce faire, les archives parlementaires et exploite principalement la transcription des débats qui ont précédé l'adoption des principaux textes de loi. Une combinaison est proposée entre l'« approche de la science politique » et l'« histoire conceptuelle du politique ». Le patronage intellectuel de Pierre Rosanvallon est ainsi revendiqué : le propos est d'analyser « le politique comme un milieu privilégié d'action de la société sur elle-même, le politique englobant le social » (p. 24). Les parlementaires des principautés unies sont décrits comme les « agents transitifs d'un discours plus général dont ils sont l'expression » (p. 46). En restituant les débats qui les mettent aux prises, l'auteure entend « examiner de l'intérieur les certitudes, les arguments, les conflits, les erreurs qui gouvernent les actions et les représentations décisives des hommes politiques de l'époque » (p. 10).

L'argument central de l'ouvrage est énoncé sur cette base : les élus étudiés sont tiraillés entre le principe suivant lequel « la nation roumaine existe comme essence, comme matière première primordiale qu'ils doivent former, ordonner et placer dans des institutions », et la certitude qu'il faut « instituer la nation par la Constitution et la législation (d'une manière 'artificielle') » (p. 10). S'ils valorisent « le corps national ethnique homogène », ils « semblent paradoxalement hésiter entre la conviction [...] que la nation existe en tant qu'essence, comme

matériel anhistorique et primordial qu'ils doivent former et ordonner par la législation et qu'ils doivent ordonner par les institutions, et la conviction que leur tâche est de construire la modernité politique roumaine entendue prioritairement comme aménagement de l'État unitaire, auquel revient la mission d'instituer la nation par une Constitution et par la législation » (p. 56). En d'autres termes, les parlementaires « persistent à produire, à définir et à redéfinir par leur activité institutionnelle et législative et par l'exercice de la Constitution quelque chose qui leur paraît être de l'ordre de l'évidence et de la nature, la nation roumaine [...] ils font de leur mieux pour produire d'une manière artificielle, par la législation, un objet qu'ils considèrent comme naturel et anhistorique » (p. 413). Cette profonde ambivalence est mise au jour par un décryptage des débats parlementaires dans leur ordre chronologique.

La première partie de l'ouvrage est consacrée aux délibérations de l'Assemblée constituante en 1866. Sont successivement resituées les discordes provoquées par le choix d'un prince étranger, la définition du régime censitaire, la représentation de la nation dans un dispositif bicaméral ou monocaméral et la « question israélite » (autrement dit, la délimitation des droits civils et politiques reconnus aux juifs). Une deuxième partie vise à montrer qu'après 1866, les débats parlementaires se structurent progressivement autour de trois axes. Les « ressources » sont tout d'abord envisagées comme un ensemble composite (budget, finances, connaissances scientifiques, éducation, etc.) qui présente tout entier une « dimension ethnique » : dans tous les cas, la question est d'éviter que des ressources « étrangères à la nation roumaine » ne viennent en perturber le développement ; le choix du protectionnisme ou du libre-échange est considéré sous cet angle, de même que la définition des conditions d'accès au système éducatif roumain. Le « passé » est ensuite repensé pour « fixer l'avenir de la nation » : les parlementaires s'approprient les travaux de l'école de Transylvanie – c'est-à-dire des historiens et philologues de l'empire Habsbourg qui ont cherché, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à démontrer l'existence d'un « peuple roumain » uni par la langue et attaché à un territoire commun depuis l'Antiquité. Les discussions portent enfin sur l'organisation pratique des dispositifs institutionnels qui « font exister la nation » (localisation de la Cour de cassation, loi électorale, définition de la hiérarchie militaire, etc.).

Ces développements reposent sur un travail empirique de grande ampleur. Les débats parlementaires sont restitués avec rigueur et clarté. De larges citations permettent d'accéder à un matériau jusqu'alors négligé. L'ouvrage se distingue également par la qualité de sa construction. Si un mode d'exposition chronologique est retenu, le piège de l'énumération est désamorcé : l'analyse de chaque controverse ramène à la thèse centrale et donne à voir sous un nouveau jour l'ambivalence de l'argumentation développée par les parlementaires roumains. Le positionnement de cette même thèse peut toutefois prêter à discussion. S. Marton révoque fermement l'« historiographie communiste » : elle la crédite d'une « documentation solide », mais lui reproche de décrire un processus linéaire, comme si « la constitution de la nation roumaine et de son État [était] non problématique et l'expression de la marche évidente de l'histoire » (p. 9). Les chercheurs incriminés n'auraient fait que prolonger la tradition académique amorcée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, « préoccupée à mettre en évidence la survie et la formation de la nation roumaine et les efforts en vue de l'unification nationale et étatique ». Ils y auraient simplement glissé une « conviction marxiste-léniniste sur l'histoire régie par l'antagonisme des classes sociales ».

L'auteure cloue au même pilori l'« analyse historique roumaine *mainstream* » – dont seraient emblématiques les récents travaux de Vasile Russu –, toujours prisonnière à ses yeux d'une « approche déterministe, factuelle et linéaire » (p. 9 et 17 sq.). Elle considère enfin que, sous des formes plus dissimulées, les travaux de sociologie historique consacrés à la Roumanie reproduisent ces travers. Sont rangés sous la même bannière Kenneth Jowitt, Daniel Chirot, Peter Sugar, Andrew Janos et Antoine Roger. Tous se voient reprocher – sans plus de précision – de placer l'accent sur des « élites qui travaille[ent] pour le sous-développement et le retard ». De l'historiographie officielle du régime communiste aux recherches les plus récentes, il faudrait toujours déplorer que « le recours à l'histoire [...] explique les phénomènes sociaux et politiques, cependant qu'est privilégiée l'interprétation de la modernisation dans une perspective historique (une interprétation évolutionniste de la modernisation, pourrait-on dire) ». S. Marton entend montrer tout à l'inverse que les « actions historiques » sont « orientées par la pensée et les discours politiques, le politique étant le locus privilégié d'action de la société sur elle-même (car le politique inclut les phénomènes sociaux) » (p. 32-33). On aurait aimé que ce parti pris débouche sur une discussion plus serrée et plus nuancée des analyses qui mettent l'accent sur les déterminants sociaux des affrontements politiques. Le procès expéditif dressé à la sociologie historique et le refus de considérer plus en détail ses différentes ramifications empêchent de mettre pleinement en valeur les fines observations que l'ouvrage livre par ailleurs.